

**Objet : Dépôt-vente d'ouvrages et autres objets de promotion – création d'une régie de recettes.**

Le Président expose :

Depuis sa création, le SMBP a mené plusieurs actions conduisant à la réalisation et à la publication d'ouvrages et notamment le "Guide du Patrimoine Naturel des Baronnies Provençales" ainsi que l'ouvrage " Baronnies Provençales, Mont Ventoux et montagne de Lure" mais aussi d'un jeu : "Les explorateurs du goût !!!".

Conformément à la Charte du Pnr des Baronnies Provençales, le SMBP a choisi de s'appuyer sur son réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du territoire et des villes-portes (ou tout autre lieu accueillant du public), en tant que « relais du Parc » pour assurer la diffusion, la promotion et la vente de ces objets.

Afin de simplifier la gestion administrative de la diffusion, le Président propose que :

- Soit créée une régie de recette afin de pouvoir encaisser le produit des ventes des objets de promotion des actions du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.
- Pour chaque objet, soient signées des conventions avec les "Partenaires Relais", précisant le nombre d'exemplaires remis ainsi que les modalités de diffusion et de vente.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

**Vu** l'avis conforme rendu par Madame Maurin, Trésorière de Nyons, en date du 05/09/2013.

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Valide** le principe de diffusion tel que présenté ci-dessus.
- **Décide** que des conventions précisant les modalités de vente seront signées avec chacun des "Partenaires Relais".
- **Décide** de la création d'une régie de recette permettant d'encaisser le produit des ventes des objets de promotion des actions du SMBP et délègue au Président la création de cette dernière.
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD